

**N°10**

**11 juin  
2021**

## Les Sommes de températures

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février (source : Météo-France)

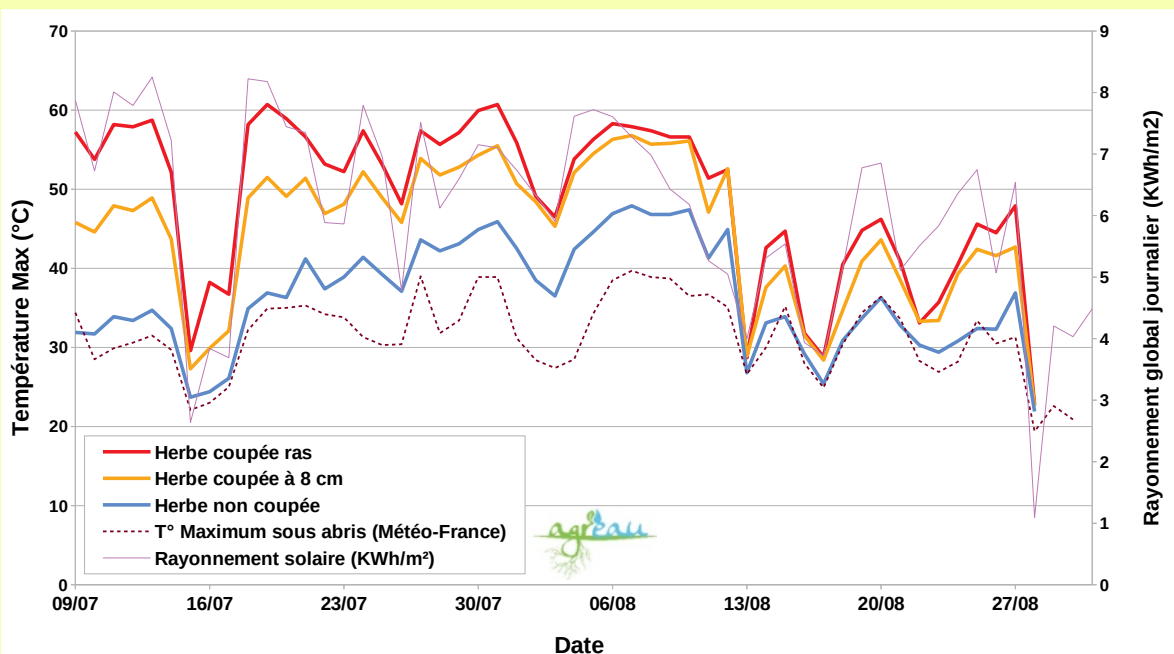
Secteur	Station météo	Altitude	2021	2020 rappel
Causse central	Lunegarde	383 m	<b>1356</b>	1506
Bouriane et Vallée de la Dordogne	Gourdon	260 m	<b>1415</b>	1553
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	<b>1425</b>	1546
Figeacois et Limargue	Faycelles	342 m	<b>1393</b>	1532
Causse de Limogne	Villefranche de R. / Le Montat	290 m	<b>1384</b>	1511
Ségala ouest	Comiac	562 m	<b>1246</b>	1405
Ségala est	Aurillac	623 m	<b>1129</b>	1256

### Pérennité des prairies

## Faucher plus haut avant l'été pour protéger les racines de la chaleur ?

Quelle température fait-il au niveau du sol et des systèmes racinaires des prairies en plein soleil l'été lorsqu'il fait 40°C à l'ombre ? Est ce que la hauteur de fauche avant l'été peut avoir un effet bénéfique sur la protection des racines contre les fortes chaleurs et aider les prairies à passer l'été pour mieux redémarrer à l'automne ?

Pour répondre à ces questions, la Chambre d'Agriculture du Lot a équipé, lors de l'été 2020, une prairie naturelle du Causse de Limogne (près de Concots), de thermomètres enregistreurs **enterrés à 2 cm de profondeur**, sous 3 niveaux de hauteur d'herbe : Herbe coupée au ras du sol pour simuler une prairie « raclée », herbe coupée à 8 cm et un témoin herbe non coupée pour simuler les conditions naturelles (étude co-financée par Agr'eau).



Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : [herbe@lot.chambagri.fr](mailto:herbe@lot.chambagri.fr)  
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : [www.lot.chambagri.fr](http://www.lot.chambagri.fr)

Le graphique précédent présente les températures maximales journalières relevées par les thermomètres enterrés à 2 cm de profondeur, ainsi que les températures maximales sous abris et le rayonnement solaire (en KWh/m<sup>2</sup>) mesurés par la station Météo-France la plus proche de la prairie (Le Montat 46).

- **Lorsque l'herbe est coupée ras**, la température à 2 cm sous la surface du sol est étroitement corrélée (à 75%) au rayonnement solaire, **elle peut dépasser 60°C lorsque le rayonnement est maximal**. L'énergie du rayonnement solaire peut atteindre 8 KWh/m<sup>2</sup>. Par comparaison, c'est l'équivalent de l'énergie émise par un poêle à bois de 8 KW de puissance, pendant une heure, tous les m<sup>2</sup> !
- **Sous 8 cm de hauteur d'herbe**, l'ombrage de l'herbe **limite la température à 50°C** lorsque l'herbe est encore verte. En se desséchant à partir du 20 juillet, l'effet ombrage diminue et la différence de température avec la coupe rase se réduit. Le rayonnement baisse également à partir de fin juillet en raison de la modification de l'inclinaison de la terre par rapport au soleil et on ne dépasse jamais les 55°C.
- **Sous une herbe non coupée**, l'ombrage de l'herbe limite la température à 45°C maximum les jours les plus chauds, **soit 15°C de moins que sur la coupe rase**. Au début de l'été alors que l'herbe est verte et que le rayonnement est maximal, l'écart est plus important avec **25°C de moins que sous la coupe rase** (début juillet).

**Ces mesures mettent en évidence l'effet naturel protecteur de la hauteur d'herbe sur la préservation des racines contre les chaleurs extrêmes de l'été.** Que ce soit suite à la fauche ou au pâturage, il faut éviter que les sols prairiaux ne soient laissés sans aucun ombrage pendant l'été.

Il est bien connu que faucher haut permet de stimuler la repousse rapide en préservant les gaines des graminées (qui contiennent des réserves) et les bourgeons des légumineuses, de lutter contre les adventices, de favoriser la circulation de l'air sous les andains, donc la rapidité de séchage, de réduire le taux d'impuretés du fourrage et améliorer la conservation et de préserver les outils de fauche. **Faucher haut apporte également une protection contre la chaleur estivale !**

La protection diminue toutefois à mesure que l'herbe sèche et elle est peut-être insuffisante pour garantir la préservation des prairies dans un contexte de réchauffement climatique et de périodes de chaleur plus fortes et plus longues. Planter des arbres, faire du report sur pied pour du pâturage en fin d'été sont des moyens qui peuvent être envisagés pour limiter l'élévation de la température du sol.



**L'exposition des sols à la chaleur va s'amplifier avec le changement climatique. Les projections du programme AP3C prévoient en effet, dans le meilleur des cas, un doublement, voir un triplement du nombre de jours très chauds (plus de 30°C à l'ombre) en 2050 par rapport à 2000.**

	Nombre de jours très chauds (T° > 30°C) par an		
	Le Montat	Gourdon	Aurillac
<b>Climat 2000</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>7</b>
<b>Climat 2020</b>	<b>48</b>	<b>34</b>	<b>11</b>
<b>Climat 2050</b>	<b>70</b>	<b>51</b>	<b>20</b>

Source : AP3C (Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique, cf. Bulletin n°6).

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : [herbe@lot.chambagri.fr](mailto:herbe@lot.chambagri.fr)  
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : [www.lot.chambagri.fr](http://www.lot.chambagri.fr)